

Département régional de
médecine générale de Montréal



Activités médicales particulières disponibles par RLS

AMP disponibles à partir du 1^{er} mars 2024
Le nombre d'AMP peut changer sans préavis

Table des matières

RLS Ahuntsic - Montréal-Nord	2
RLS Nord de l'Île - Saint-Laurent	3
RLS Petite-Patrie – Villeray	4
RLS Faubourgs - Plateau-Mont-Royal - Saint-Louis-du-Parc.....	5
RLS Verdun - Côte Saint-Paul - Saint-Henri - Pointe-Saint-Charles	6
RLS Regroupement de territoires de CLSC Mercier-Ouest – Rosemont et Territoire de CLSC de Hochelaga	7
RLS Saint-Léonard - Saint-Michel	8
RLS Rivière-des-Prairies - Anjou - Montréal-Est.....	9
RLS Côte-des-Neiges - Métro - Parc-Extension	10
RLS Côte-Saint-Luc - NDG - Montréal-Ouest.....	11
RLS Dorval - Lachine – Lasalle	12
RLS Pierrefonds - Lac Saint-Louis	13

RLS Ahuntsic - Montréal-Nord

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD, SPA *	Oui	Maison Alternative/HRDP	1 X 6 h
Réadaptation *	Oui	Hôpital Marie-Clarac	1 X 6 h
SAD *	Oui	CLSC Montréal-Nord	2 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC Ahuntsic CLSC Mtl-Nord GMF communauté Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	Uniquement dans cliniques situées dans les codes postaux H1H et H1G	1 X 12h
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Stéphanie Gougoux

stephanie.gougoux.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca

RLS Nord de l'Île - Saint-Laurent

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD, SPA *	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC St-Laurent	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC St-Laurent	1 X 6 h
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Rita Tan

rita.tan.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Petite-Patrie – Villeray

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD, SPA *	Oui	CHSLD Petite-Patrie	2 X 6 h
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC Villeray CLSC Petite-Patrie	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC GMF GMF-R Cliniques	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Ba Long Nguyen

ba.long.nguyen.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Faubourgs - Plateau-Mont-Royal - Saint-Louis-du-Parc

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD, SPA *	Oui	Émilie-Gamelin	1 X 6 h
Réadaptation *	Oui	Villa Medica Centre de réadap. en dépendance de Mtl Hôpital chinois	2 X 6 h 1 X 6 h 2 X 6 h
SAD (incluant soins palliatifs) *	Oui	CLSC St-Louis-du-Parc DI/TSA (site Manoir de l'âge d'or) CLSC Plateau-Mont-Royal	2 X 6 h 1 X 6 h 1 X 6 h
Soins palliatifs en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	CHUM (toxicomanie)	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Oui	CRAN/Relais Méthadone	1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Geneviève Dequoy

genevieve.dequoy.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Verdun - Côte Saint-Paul - Saint-Henri - Pointe-Saint-Charles

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD, SPA *	Oui	AMP mixtes	Illimité
Réadaptation *	Oui	Inclus dans CHSLD	Illimité
SAD *	Non		
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Douglas	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Jean-Pierre Villeneuve

jean-pierre.villeneuve.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Regroupement de territoires de CLSC Mercier-Ouest – Rosemont et Territoire de CLSC de Hochelaga

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD *	Oui	CHSLD Jeanne-LeBer Autres sites selon les besoins	1 X 6 h à confirmer [†]
Soins post aigus*	Oui	sites selon les besoins	à confirmer [†]
Réadaptation	Non		
SAD *	Oui	Territoires de Rosemont et d'Hochelaga	2 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui		2 X 6 h
- en établissement *	Oui	HMR Hôpital Santa Cabrini	2 X 6 h 1 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Santa Cabrini IUSMM	2 X 6 h 2 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Oui	Territoire RLS Hochelaga seulement (inclus Itinérance)	1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

[†] *Veillez vérifier la disponibilité avec la chef de table locale*

* *Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.*

** *AMP 12 heures*

*** *Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ*

Chef de table locale : Dre Nathalie Zan

nathalie.zan.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Saint-Léonard - Saint-Michel

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD, SPA *	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC St-Léonard CLSC St-Michel	2 X 12 h 2 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC	Illimité
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC St-Léonard et St-Michel GMF communauté Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	CLSC St-Michel	1 X 12 h
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Lindsay Paul

lindsay.paul.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Rivière-des-Prairies - Anjou - Montréal-Est

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD, SPA *	Oui	Sites variables selon les besoins <i>Pas de besoins actifs en date du 1er mars</i>	à confirmer [†]
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC Mercier-Est - Anjou CLSC Rivière-des-Prairies CLSC Est-de-Montréal	2 X 6 h 2 X 6 h 1 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	Inclus dans SAD général	
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	Seulement dans territoires des CLSC suivants : Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Mercier-Est	2 X 12 h
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

[†] Veillez vérifier la disponibilité avec le chef de table locale

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Maxime Tétreault

maxime.tetreault2.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Côte-des-Neiges - Métro - Parc-Extension

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital général juif	1 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD *	Oui	Vigi Mont-Royal IUGM	3 X 6 h 1 X 12 h
Réadaptation *	Oui	IRGLM**	1 X 12 h
SAD *	Oui	CLSC Côte-des-Neiges CLSC Métro CLSC Parc-Extension	4 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital général juif	2 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital général juif	3 X 6 h
Obstétrique en établissement	Oui	Hôpital général juif	1 X 6 h
Autre ***			
- CDAR	Oui		2 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Amélie Desjardins-Tessier amelie.desjardins-tessier.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

RLS Côte-Saint-Luc - NDG - Montréal-Ouest

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence	Oui	CUSM Glen	1 X 6 h
Soins en hébergement, CHSLD, SPA *	Oui	Vigi Reine-Elizabeth Henri-Bradet	1 X 6 h 1 X 6 h
Réadaptation *	Oui	Hôpital Mont-Sinaï	1 X 6 h
SAD *	Oui	CLSC Benny Farm CLSC René-Cassin	1 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC Benny Farm CLSC René-Cassin	1 X 6 h
- en établissement *	Oui	CUSM (Glen)	1 X 12 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	GMF Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Michael Kalin

michael.kalin.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Dorval - Lachine – Lasalle

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital Lachine	2 X 6 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	sites selon les besoins	à confirmer [†]
Soins post aigus (SPA)*	Oui	Ex. Hôpital Lachine - SPA	2 X 6 h
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	SAD - CLSC Dorval-Lachine SAD - CLSC LaSalle	Illimité
Soins palliatifs *	Oui	CLSC Dorval-Lachine CLSC LaSalle	1 X 12 h 1 X 12 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	GMF communauté Cliniques communautaires	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Lachine Hôpital LaSalle	1 X 6 h 1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veuillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

[†] Veuillez vérifier la disponibilité avec la chef de table locale

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Hélène Daniel

helene.daniel.comtl@ssss.gouv.qc.ca

RLS Pierrefonds - Lac Saint-Louis

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital général du Lakeshore	2 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD, SPA *	Oui		Illimité
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC de Pierrefonds CLSC du Lac-St-Louis	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC de Pierrefonds CLSC du Lac-St-Louis	Illimité
- en établissement *	Oui	Hôpital général du Lakeshore	3 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
GMF-R (non-offert pour l'instant à Mtl)			
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Marie-France Giron

mfgiron@ssss.gouv.qc.ca